

DÉCLARATION DE SUCCESSION

Formulaire obligatoire en vertu de l'article 800 du code général des impôts

CADRE A REMPLIR PAR LE DEPOSANT (voir la notice n° 2705-NOT-SD)

Service de l'enregistrement (SPFE, SDE) ⁽¹⁾ du domicile du défunt : STRASBOURG

Succession de : Mme M.

Nom de naissance du défunt : **DURRENBERGER**

Prénom(s) : **Aline Ida**

Date de naissance : 07/09/1926

Commune de naissance : STRASBOURG (67000)

Département de naissance BAS-RHIN

ou Pays :

Situation familiale : Célibataire Partenaire lié par un PACS

Epoux(se) de

(Précisez : séparé(e) de biens ; séparé(e) de corps)

Divorcé(e) de

Veuf(ve) de **FISCHER Georges**

Adresse du domicile : 9 rue du Général Koenig

Cachet de l'étude

Code postal : 67580 Commune : MERTZWILLER (67580)

Code postal : 67580

Pays :

Profession : secrétaire en retraite

Décédé(e) à Mertzwiller

Le **19/11/2021**
101716503 VL EJ 105597

CADRES RÉSERVÉS A L'ADMINISTRATION (à remplir par le SPFE, SDE ⁽¹⁾ du domicile du défunt)

Référence comptable : _____

Déclaration 2705-SD n° _____

du _____

Déclarations et paiements :

Nature	Date	N°	Sommes versées en euros
Total			

Annotations diverses :

Fiche de décès annotée

La déclaration comporte des titres de société :

- Titres cotés

- Titres non cotés

(1) SPFE : Service de la publicité foncière et de l'enregistrement.
SDE : Service départemental de l'enregistrement

CADRES A REMPLIR PAR LE DEPOSANT

Dispositions relatives à la situation patrimoniale

Date du mariage :

Régime matrimonial adopté par les époux :

En cas d'absence de contrat de mariage, cocher la case :

En cas d'existence d'un contrat de mariage :

Date du contrat de mariage :

Nom et adresse du notaire : , notaire à .

Modifications du régime matrimonial :

Date de la décision du tribunal judiciaire :

OU

Dispositions éventuelles relatives au Pacte civil de solidarité

Date du PACS :

Date d'enregistrement du PACS au tribunal judiciaire :

Dispositions éventuelles relatives aux donations entre époux

Date de l'acte :

Nom et adresse du notaire : Maître , notaire à

Quotité (part disponible) choisie :

Dispositions testamentaires

Date du testament :

Date du codicille (s'il y a lieu) :

Date de dépôt à l'étude notariale (en cas de testament holographique) :

Nom et adresse du notaire :

Contrat d'assurance souscrit en cas de vol d'objets d'art ou de collection :

Nom ou dénomination sociale de la compagnie d'assurance :

Adresse :

N° du contrat :

Date de souscription :

Montant des valeurs assurées :

Donations, donations-partages et dons manuels consentis antérieurement par le défunt :

Remplissez ce cadre uniquement en présence d'une seule donation. S'il y a eu plusieurs donations, reproduisez sur papier libre le modèle proposé ci-dessous pour chacune des donations consenties par le défunt.

Date de l'acte de donation ou de donation-partage :

Nom et adresse du notaire :

Références de l'enregistrement : Date : N°:

Date de dépôt (ou de révélation de la déclaration du don manuel) :

Désignation du bénéficiaire :

Nom et Prénom :

Adresse :

Montant des dons ou donations :

DÉCLARATION DE SUCCESSION (feuille de suite)

DÉCLARANT

Nom de naissance : JUD

Prénom (s) : Elodie

Domicile : Etude LOTZ, 14 rue de Saverne PFAFFENHOFFEN 67350 VAL DE MODER

Adresse courriel : elodie.jud.67052@notaires.fr

Tel : 03.88.72.27.27

Qualité : Conjoint survivant Légataire Donataire Tuteur Curateur Mandataire

Héritier, lien de parenté :

Héritier, résidant en France depuis au moins 6 ans au cours des 10 dernières années :

DÉVOLUTION SUCCESSORALE⁽¹⁾

PERSONNE DECEDEE

Madame Aline Ida **DURRENBERGER**, en son vivant secrétaire en retraite, demeurant à MERTZWILLER (67580) 9 rue du Général Koenig.

Née à STRASBOURG (67000), le 7 septembre 1926.

Veuve de Monsieur Georges **FISCHER** et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à MERTZWILLER (67580) (FRANCE), le 19 novembre 2021.

Absence de disposition de dernières volontés

Il n'est pas connu de disposition testamentaire ou autre à cause de mort émanant de la personne décédée.

Dévolution Successorale

La dévolution successorale s'établit comme suit :

Héritiers

Madame Michèle Madeleine **FISCHER**, retraitée, demeurant à MERTZWILLER (67580) 9 rue du Général Koenig.

Née à MERTZWILLER (67580) le 16 août 1947.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Sa fille.

Madame Marguerite Louise **FISCHER**, retraitée, épouse de Monsieur Jacky Christian Bernard **BESNIER**, demeurant à GOERSDORF (67360) 9 rue des

(1) Énoncez les noms, prénoms, domicile du conjoint survivant, des héritiers, donataires et légataires, leur lien de parenté avec le défunt, leurs date et lieu de naissance ainsi que, le cas échéant, les date et lieu de naissance de leurs enfants vivants au jour de l'ouverture de la succession pour le bénéfice de la réduction de droits prévue en faveur des héritiers ou légataires ayant au moins trois enfants (cf notice 2705-NOT, § Comment calculer, par étapes, l'impôt de la succession, 7^{ème} étape).

ACTIF ET PASSIF DE LA SUCCESSION**Précisions :**

- Pour les titres non cotés, précisez, le cas échéant, le numéro SIRET du principal établissement des sociétés concernées,
- pour le conjoint survivant et l'héritier, précisez ses titres, nom, prénoms, adresse complète, date et lieu de naissance.
- pour les montants déclarés au titre du passif, saisir le signe « - » devant chaque montant

ATTENTION :

- approuvez les mots rayés nuls en précisant leur nombre,
- approuvez séparément chacun des renvois, en marge de chaque feuille, par l'inscription de vos initiales,
- datez et signez cette déclaration

	A remplir par le déclarant en euros	Réservé à l'administration
<p>Châtaigniers. Née à MERTZWILLER (67580) le 18 mars 1949. Mariée à la mairie de SCHIRMECK (67130) le 27 juin 1973 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître CHARTON, alors notaire à SCHIRMECK (67130), le. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale.</p> <p>Sa fille.</p> <p>Madame Aline Yvonne FISCHER, retraitée, épouse de Monsieur Jean-Loup Robert André SALZEMANN, demeurant à ARMEAU (89500) 34 rue de l'Île de France. Née à MERTZWILLER (67580) le 19 juin 1951. Mariée à la mairie de MERTZWILLER (67580) le 5 mars 1976 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale.</p> <p>Sa fille.</p> <p>Monsieur Pierre FISCHER, époux de Madame Gladys GRISIER, demeurant à MONTPELLIER (34070) 39 rue de la Figairasse, bâtiment I. Né à LA WALCK (67350) le 8 février 1958. Marié à la mairie de ETUPES (25460) le 28 septembre 1985 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale.</p> <p>Son fils.</p> <p>Ses enfants sont nés de son union avec son conjoint précédent.</p> <p>Habiles à se dire et porter héritiers ensemble pour le tout ou chacun divisément pour 1/4.</p>		

AFFIRMATION DE SINCÉRITÉ (article 802 du code général des impôts)

A ne signer qu'en dernière page de la déclaration par le conjoint survivant, les héritiers, donataires et légataires, leurs tuteurs, curateurs ou administrateurs légaux.

« J'affirme sincère et véritable la présente déclaration contenue en 9 pages. J'affirme en outre, sous les peines édictées par l'article 1837 du code général des impôts, que cette déclaration comprend l'argent comptant, les créances et toutes autres valeurs mobilières françaises ou étrangères qui, à ma connaissance, appartenaient au défunt, soit en totalité, soit en partie. »

A _____, Le

Signature(s) :

ACTIF ET PASSIF DE LA SUCCESSION

Précisions :

- Pour les titres non cotés, précisez, le cas échéant, le numéro SIRET du principal établissement des sociétés concernées,
- pour le conjoint survivant et l'héritier, précisez ses titres, nom, prénoms, adresse complète, date et lieu de naissance.
- pour les montants déclarés au titre du passif, saisir le signe « - » devant chaque montant

ATTENTION :

- approuvez les mots rayés nuls en précisant leur nombre,
- approuvez séparément chacun des renvois, en marge de chaque feuille, par l'inscription de vos initiales,
- datez et signez cette déclaration

	A remplir par le déclarant en euros	Réservé à l'administration
<p style="text-align: center;"><u>QUALITES HEREDITAIRES</u></p> <p>Madame Michèle FISCHER, Madame Marguerite BESNIER, Madame Aline SALZEMANN et Monsieur Pierre FISCHER sont habiles à se dire et porter héritiers de Madame Aline FISCHER leur mère susnommée.</p>		
<p style="text-align: center;"><u>AFFIRMATION SACRAMENTELLE</u></p> <p>L'acte d'affirmation sacramentelle constatant cette dévolution successorale a été reçu par l'Office Notarial, 14 Rue de Saverne à VAL-DE-MODER (67350) le .</p> <p style="text-align: center;"><u>OBSERVATIONS PRELIMINAIRES</u></p> <p>Assurance-vie Le ou les soussignés déclarent que la personne décédée n'avait souscrit aucun contrat d'assurance-vie pouvant entrer dans le cadre du régime des articles 757 B ou 990 I du Code général des impôts.</p> <p>Absence de donation antérieure Le(s) soussigné(s) atteste(nt) que la personne décédée n'a consenti à un titre et sous une forme quelconque aucune donation au profit de qui que ce soit pour quelque cause que ce soit.</p> <p>Absence d'inventaire Il n'a pas été dressé d'inventaire consécutivement au décès. Par suite les meubles meublants et objets mobiliers dépendant de la succession seront évalués selon le forfait mobilier de 5% prévu au bulletin officiel des impôts BOI-ENR-DMTG-10-40-10-20-20120912.</p> <p style="text-align: center;"><u>ACTIF DE SUCCESSION</u></p> <p>1°) A la banque dénommée CCM AVENIR, 32 rue du Général de Gaulle 67580 MERTZWILLER :</p> <p>1.1°) Un compte courant familial n° 10278 01896 00010092545 ayant pour titulaire la défunte et dont le solde créditeur au jour du décès est de 65 060,44 €. Ci.....</p> <p>1.2°) Un livret bleu n° 10278 01896 00013058360 ayant pour titulaire la défunte dont le solde créditeur en capital et intérêts au jour du décès est de 11 570,88 €.</p>	65 060,44 €	

AFFIRMATION DE SINCÉRITÉ (article 802 du code général des impôts)

A ne signer qu'en dernière page de la déclaration par le conjoint survivant, les héritiers, donataires et légataires, leurs tuteurs, curateurs ou administrateurs légaux.

« J'affirme sincère et véritable la présente déclaration contenue en 9 pages. J'affirme en outre, sous les peines édictées par l'article 1837 du code général des impôts, que cette déclaration comprend l'argent comptant, les créances et toutes autres valeurs mobilières françaises ou étrangères qui, à ma connaissance, appartenaient au défunt, soit en totalité, soit en partie. »

A _____, Le

Signature(s) :

ACTIF ET PASSIF DE LA SUCCESSION

Précisions :

- Pour les titres non cotés, précisez, le cas échéant, le numéro SIRET du principal établissement des sociétés concernées,
- pour le conjoint survivant et l'héritier, précisez ses titres, nom, prénoms, adresse complète, date et lieu de naissance.
- pour les montants déclarés au titre du passif, saisir le signe « - » devant chaque montant

ATTENTION :

- approuvez les mots rayés nuls en précisant leur nombre,
- approuvez séparément chacun des renvois, en marge de chaque feuille, par l'inscription de vos initiales,
- datez et signez cette déclaration

	A remplir par le déclarant en euros	Réservé à l'administration
Ci.....	11 570,88 €	
1.3°) Un compte parts A n° 10278 01896 000004098 ayant pour titulaire la défunte et dont le solde créditeur au jour du décès est de 15,00 €. Ci.....	15,00 €	
1.4°) Les valeurs au jour du décès ci-après figurant au compte-titres n° 10278 01896 00010092501 ayant pour titulaire la défunte :		
1.5°) - 10764 titres PARTS SOC. B AVENIR, au cours de 1,00000 €, soit 10 764,00 € Ci.....	10 764,00 €	
2°) A la banque dénommée CAISSE D'EPARGNE GRAND EST EUROPE, 1 avenue du Rhin 67925 STRASBOURG Cedex 9 :		
2.1°) Un livret A n° 09017-00309201038 ayant pour titulaire la défunte et dont le solde créditeur en capital et intérêts au jour du décès est de 20 330,80 €. Ci.....	20 330,80 €	
2.2°) Un compte de dépôt n° 09017-04318175571 ayant pour titulaire la défunte et dont le solde créditeur au jour du décès est de 0,00 €. Ci.....	0,00 €	
2.3°) Un compte parts sociales (42 parts de 20€ chacune) n° 09017-37309201008 ayant pour titulaire la défunte et dont le solde créditeur au jour du décès est de 840,00 €. Ci.....	840,00 €	
3°) A la banque dénommée LA BANQUE POSTALE, Centre Financier 45900 LA SOURCE Cedex 9 :		
3.1°) Un compte courant n° 0056352M036 ayant pour titulaire la défunte et dont le solde créditeur au jour du décès est de 6 427,51 €. Ci.....	6 427,51 €	
3.2°) Un livret LDD n° 8180011471S dont le titulaire est la défunte dont le solde créditeur en capital et intérêts au jour du décès est de 7 873,83 €. Ci.....	7 873,83 €	

AFFIRMATION DE SINCÉRITÉ (article 802 du code général des impôts)

A ne signer qu'en dernière page de la déclaration par le conjoint survivant, les héritiers, donataires et légataires, leurs tuteurs, curateurs ou administrateurs légaux.

« J'affirme sincère et véritable la présente déclaration contenue en 9 pages. J'affirme en outre, sous les peines édictées par l'article 1837 du code général des impôts, que cette déclaration comprend l'argent comptant, les créances et toutes autres valeurs mobilières françaises ou étrangères qui, à ma connaissance, appartenaient au défunt, soit en totalité, soit en partie. »

A _____, Le

Signature(s) :

ACTIF ET PASSIF DE LA SUCCESSION**Précisions :**

- Pour les titres non cotés, précisez, le cas échéant, le numéro SIRET du principal établissement des sociétés concernées,
- pour le conjoint survivant et l'héritier, précisez ses titres, nom, prénoms, adresse complète, date et lieu de naissance.
- pour les montants déclarés au titre du passif, saisir le signe « - » devant chaque montant

ATTENTION :

- approuvez les mots rayés nuls en précisant leur nombre,
- approuvez séparément chacun des renvois, en marge de chaque feuille, par l'inscription de vos initiales,
- datez et signez cette déclaration

	A remplir par le déclarant en euros	Réservé à l'administration
Forfait mobilier de 5% - Détail du calcul		
Assiette du forfait :		
Biens de succession :		
Total brut de la succession = 122 882,46 €		
*(2) Soit la somme de 122 882,46 €		
Assiette du forfait 5% [(1)+(2)] : 0,00 € + 122 882,46 € = 122 882,46 €		
Le montant du forfait est fixé à la somme de	6 144,12 €	
TOTAL ACTIF BRUT DE SUCCESSION.....	129 026,58 €	
BALANCE		
Actif brut de succession	129 026,58 €	
Passif de succession.....	0,00 €	
Actif net de succession.....	129 026,58 €	
A ajouter montant taxable des contrats d'assurance-vie	0,00 €	
A ajouter montant des donations rapportables	0,00 €	
Masse taxable	129 026,58 €	
Total des donations non rapportables.....	0,00 €	
PARTS IMPOSABLES ET LIQUIDATION DES DROITS		
Mademoiselle FISCHER Michèle		
Part lui revenant.....	32 257 €	
Représentant savoir :		
Part légale.....	32 257 €	
$129\ 026,58 \times 1/4 = 32\ 256,65$		
A déduire :		
Abattement.....	100 000 €	
Abattement déjà utilisé	NEANT	
Abattement résiduel	100 000 €	
Part nette taxable.....	NEANT	
Madame BESNIER Marguerite		
Part lui revenant.....	32 257 €	
Représentant savoir :		
Part légale.....	32 257 €	

AFFIRMATION DE SINCÉRITÉ (article 802 du code général des impôts)

A ne signer qu'en dernière page de la déclaration par le conjoint survivant, les héritiers, donataires et légataires, leurs tuteurs, curateurs ou administrateurs légaux.

« J'affirme sincère et véritable la présente déclaration contenue en 9 pages. J'affirme en outre, sous les peines édictées par l'article 1837 du code général des impôts, que cette déclaration comprend l'argent comptant, les créances et toutes autres valeurs mobilières françaises ou étrangères qui, à ma connaissance, appartenaient au défunt, soit en totalité, soit en partie. »

A _____, Le

Signature(s) :

ACTIF ET PASSIF DE LA SUCCESSION

Précisions :

- Pour les titres non cotés, précisez, le cas échéant, le numéro SIRET du principal établissement des sociétés concernées,
- pour le conjoint survivant et l'héritier, précisez ses titres, nom, prénoms, adresse complète, date et lieu de naissance.
- pour les montants déclarés au titre du passif, saisir le signe « - » devant chaque montant

ATTENTION :

- approuvez les mots rayés nuls en précisant leur nombre,
- approuvez séparément chacun des renvois, en marge de chaque feuille, par l'inscription de vos initiales,
- datez et signez cette déclaration

	A remplir par le déclarant en euros	Réservé à l'administration
<i>129 026,58 x 1/4 = 32 256,65</i>		
A déduire :		
Abattement.....	100 000 €	
Abattement déjà utilisé	NEANT	
Abattement résiduel.....	100 000 €	
Part nette taxable..... NEANT		
Madame SALZEMANN Aline		
Part lui revenant..... 32 257 €		
Représentant savoir :		
Part légale.....	32 257 €	
<i>129 026,58 x 1/4 = 32 256,65</i>		
A déduire :		
Abattement.....	100 000 €	
Abattement déjà utilisé	NEANT	
Abattement résiduel.....	100 000 €	
Part nette taxable..... NEANT		
Monsieur FISCHER Pierre		
Part lui revenant..... 32 257 €		
Représentant savoir :		
Part légale.....	32 257 €	
<i>129 026,58 x 1/4 = 32 256,65</i>		
A déduire :		
Abattement.....	100 000 €	
Abattement déjà utilisé	NEANT	
Abattement résiduel.....	100 000 €	
Part nette taxable..... NEANT		
TOTAL DES DROITS A PAYER NEANT		
TOTAL DES ACOMPTE VERSES NEANT		
RESTE A PAYER..... NEANT		
Le(s) déclarant(s) affirme(nt) sincère et véritable la présente déclaration contenue en 9 pages.		
Il(s) affirme(nt) en outre, sous les peines édictées par l'article 8 de la loi du 18 Avril 1918 (article 1837 du C.G.I.) que cette déclaration comprend		

AFFIRMATION DE SINCÉRITÉ (article 802 du code général des impôts)

A ne signer qu'en dernière page de la déclaration par le conjoint survivant, les héritiers, donataires et légataires, leurs tuteurs, curateurs ou administrateurs légaux.

« J'affirme sincère et véritable la présente déclaration contenue en 9 pages. J'affirme en outre, sous les peines édictées par l'article 1837 du code général des impôts, que cette déclaration comprend l'argent comptant, les créances et toutes autres valeurs mobilières françaises ou étrangères qui, à ma connaissance, appartenaient au défunt, soit en totalité, soit en partie. »

A _____, Le

Signature(s) :

ACTIF ET PASSIF DE LA SUCCESSION

Précisions :

- Pour les titres non cotés, précisez, le cas échéant, le numéro SIRET du principal établissement des sociétés concernées,
- pour le conjoint survivant et l'héritier, précisez ses titres, nom, prénoms, adresse complète, date et lieu de naissance.
- pour les montants déclarés au titre du passif, saisir le signe « - » devant chaque montant

ATTENTION :

- approuvez les mots rayés nuls en précisant leur nombre,
- approuvez séparément chacun des renvois, en marge de chaque feuille, par l'inscription de vos initiales,
- datez et signez cette déclaration

	A remplir par le déclarant en euros	Réservé à l'administration
<p>l'argent comptant, les créances et toutes autres valeurs mobilières françaises ou étrangères qui, à sa (leur) connaissance, appartenaient au défunt, soit en totalité, soit en partie.</p> <p>Fait à Le</p>		

AFFIRMATION DE SINCÉRITÉ (article 802 du code général des impôts)

A ne signer qu'en dernière page de la déclaration par le conjoint survivant, les héritiers, donataires et légataires, leurs tuteurs, curateurs ou administrateurs légaux.

« J'affirme sincère et véritable la présente déclaration contenue en 9 pages. J'affirme en outre, sous les peines édictées par l'article 1837 du code général des impôts, que cette déclaration comprend l'argent comptant, les créances et toutes autres valeurs mobilières françaises ou étrangères qui, à ma connaissance, appartenaient au défunt, soit en totalité, soit en partie. »

A _____, Le

Signature(s) :